

VILLEGAILHENC

JUIN 2022 n°67



Photographies de Madame Claude ALIBERT

Bulletin d'informations municipales

Bulletin d'informations municipales

Sommaire :

Le mot du maire	2
Travaux.....	3
- Visite du Préfet	
- Passage à gué	
Ensemble.....	4
- Cérémonie du 19 mars	
- Cérémonie du 08 mai	
- Quinzaine occitane	
- Initiation Krav Maga	
- Inauguration Tout O Pré	
A l'école.....	5
- Les petits champions de la lecture	
- L'école numérique	
- Capteurs de CO2	
- Biodiversité	
Sachons-le	7
- Solidarité Ukraine	
- Passage du Tour de France	
- Partage ta passion	
Plan canicule	8

Bulletin d'information édité par la
Mairie de Villegailhenc
Directeur de publication :
Michel PROUST, Maire
Rédaction : l'équipe municipale
Impression : Mairie de Villegailhenc
le 04 juillet 2022

**Retrouvez toutes nos
informations sur le
site internet :**

www.mairie-villegailhenc.fr

ou sur Facebook :

<https://www.facebook.com/mairievillegailhenc>

Le mot du maire



Michel PROUST
Maire de Villegailhenc
Vice-Président de
Carcassonne Agglomération

Madame, Monsieur,

Une petite rétrospective : pour la treizième année consécutive nous n'avons pas augmenté la part communale du foncier bâti et non bâti, seuls taux où la commune a encore la main sur l'augmentation ou la baisse.

Toutefois, sur votre avis d'imposition en fin d'année vous allez voir apparaître une baisse du taux communal et une augmentation du taux de Carcassonne Agglo. Rassurez-vous cela est juste un jeu d'écriture pour permettre à Carcassonne Agglo de renforcer ses recettes pour les redistribuer vers les communes par le social notamment (ALAE, CLSH, aide aux personnes âgées etc...), ces compétences n'étant pas une compétence obligatoire pour l'Agglo.

Les nouveaux taux pour 2022 seront donc de 46,35 % (foncier bâti) et 89,23 % (foncier non bâti) pour Villegailhenc. Quant à Carcassonne Agglo, les taux sont de 18,71 % (foncier bâti) et 39,73 % (non bâti). Je le répète et je précise encore une fois que cela n'aura aucune incidence sur le montant total de votre impôt hormis l'augmentation des bases comme tous les ans, augmentation imposée par l'Etat.

J'avais annoncé que les travaux d'investissements des bâtiments n'auraient aucun impact sur la fiscalisation ni recours à l'emprunt. Et bien je confirme que les ateliers municipaux, le foyer municipal et la maison citoyenne ont été réalisés grâce aux subventions de l'Etat, de la Région, du Département, de l'Agglo et des fonds propres de la commune. Je reviendrai sur le financement de ces réalisations dans le détail lors de l'inauguration.

A venir en octobre 2022, l'ouverture du pont tant attendu par nous tous. Les déconstructions vont s'arrêter dans l'attente du jugement du tribunal car une procédure de déclaration d'utilité publique a dû être engagée pour certains logements.

L'étude hydraulique touche à sa fin et vous sera présentée en septembre ou octobre 2022. Dans un même temps, le cabinet d'architecture Atelier Sites va travailler sur le jardin de loisirs et le parc du Trapel. Ces projets qui vont modeler le nouveau Villegailhenc vous seront présentés et discutés avec vous avant d'arrêter la décision finale.

Les travaux du parc de loisirs (espaces mairie, salle polyvalente, petit foyer, cantine, école et terrain d'entraînement actuel jusqu'au Trapel) seront réalisés deuxième semestre 2023. Ceux du parc du Trapel seront réalisés fin 2024/2025 conjointement avec les travaux engagés par le SMMAR et AUDE CENTRE sur le Trapel dans le programme du PAPI 3.

Deuxième semestre 2022 les travaux de voirie vont se poursuivre.

Voilà rapidement la liste des travaux d'investissement qui n'est certes pas exhaustive mais trace les grandes lignes pour fin 2022 et 2023.

Maintenant plus proche de nous : je vous donne rendez-vous pour un rassemblement festif à l'occasion de notre fête nationale du 14 juillet. Comme d'habitude, vous êtes conviés non pas le 14 mais le 13 juillet à notre cérémonie commémorative et qui sera suivie de notre traditionnel pique-nique Républicain et du feu d'artifice accompagné d'une partie musicale. Je vous attends nombreuses et nombreux pour cette soirée au stade Jérôme Rieux.

Cette période a été très compliquée pour beaucoup d'entre nous et notamment pour le monde associatif. Heureusement la reprise du sport, des lotos, des repas etc... a redonné un sens à notre vie collective. Mais attention, restons prudents car le mal est toujours présent.

Le dimanche 17 juillet vous pourrez applaudir le tour de France qui passe par Villegailhenc. Venez nombreux encourager les coureurs, mais je vous demande de bien respecter les consignes de sécurité pour que la fête ne soit que belle.

L'été arrive également avec certains risques contre lesquels je souhaite vous mettre en garde. Il est fort probable que nous subissions des périodes de canicule. Je vous demande donc d'être vigilants et d'adopter les bons gestes d'hydratation et de fraîcheur face aux fortes chaleurs. J'invite toutes les personnes âgées à s'inscrire

au plan canicule de la commune si cela n'est pas encore fait.

Comme évoqué plus haut, les contaminations à la COVID 19 se multiplient à nouveau, alors encore une fois prenez vos distances et respectez certains gestes barrière.

Vous l'avez certainement remarqué : les lits du Trapel et du Merdeau sont de plus en plus vides voire asséchés. Nous devons absolument maîtriser notre consommation d'eau, par exemple en arrosant moins souvent nos jardins, en veillant bien à fermer les robinets... La Préfecture risque de prendre des mesures de restriction. Enfin, je tiens à vous faire part de notre préoccupation, le conseil municipal et moi-même, concernant l'inflation que chacun de nous subit.

Nous allons devoir augmenter légèrement le prix des repas de la cantine (Tarif inchangé depuis 2018).

Si cette situation perdure nous serons amenés voire obligés, de mettre en place des mesures d'économie pour moins consommer d'électricité (ex : durée de l'éclairage la nuit), de gaz dans les bâtiments publics etc...

Nous sommes à votre écoute et si vous rencontrez des problèmes, ne restez pas isolés, la collectivité peut vous aider.

Malgré ces derniers mots un peu pessimistes, chères habitantes, chers habitants, au nom de tout le conseil municipal, je vous souhaite de passer un très bel été, de bonnes vacances et espère vous retrouver le 13 juillet.

Bien à vous,

Michel Proust.

Travaux

Visite du Préfet

Mercredi 23 février, le préfet Thierry Bonnier a été reçu par le maire Michel Proust et ses élus du conseil municipal en mairie, tout d'abord pour un échange suivi d'une présentation des projets réalisés et en cours avec le soutien de l'état.

Une visite des différents chantiers municipaux financés par le plan France Relance avec évocation des travaux suite à l'inondation du 15 octobre a ensuite été actée.



Un gué pour désenclaver le lotissement du Trapel

Avant les inondations de 2018 le lotissement du Trapel était relié au village par la RD 118 mais aussi par une passerelle située près de l'ancien terrain de pétanque. L'eau ayant tout emporté, la traversée du Trapel par cet accès au village s'est avérée impossible. Pendant la reconstruction en cours du pont démoli, un détour non négligeable était donc nécessaire aux piétons pour rallier le centre du village et certains commerces.



Après une longue attente due aux diverses autorisations administratives, un gué submersible avec un accès sécurisé a été installé par la municipalité, à la grande satisfaction des riverains.

Ensemble

Cérémonie du 19 mars



Une partie de la population s'est rassemblée autour de Michel Proust, maire, pour commémorer la guerre d'Algérie

et les morts engendrés par ce conflit, en observant une minute de silence, puis pour entendre le manifeste des Anciens combattants lu par Gérard Dellus, et écouter la Marseillaise.

Célébration du 8 mai

Comme chaque année, afin de commémorer la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et la fin de la seconde guerre mondiale, une petite cérémonie s'est déroulée avec la participation de la chorale « Modérato » qui a interprété plusieurs chants patriotiques avec les enfants des écoles. C'est avec eux, que M. Denat, vice-Président du Souvenir Français, a déposé des bougies allumées au pied de la stèle du « poilu ».



Après la lecture d'un manifeste et le dépôt d'une gerbe par le maire, un apéritif convivial a été servi à la salle polyvalente.

Lancement réussi de la quinzaine occitane

La quinzaine occitane chère au Président André Denat a débuté le mardi 8 mars dernier en présence notamment d'inconditionnels occitans et d'élus des cinq villages du Cabardès participant à la quinzaine.



Après le « dévoilé » d'une plaque de la rue des Effaches mentionnée en occitan, d'un discours des représentants de Fasètz la lenga et de Michel Sicart, adjoint, d'un petit concert de la chorale « Cossi que siague » un apéritif a été servi à la salle polyvalente.

A 21 heures, la soirée spectacle de Félip Vialard a tenu ses promesses devant un public conquis.

La quinzaine s'est ensuite poursuivie avec diverses manifestations dans les autres communes.

Initiation au Krag Maga pour les seniors

Au mois d'avril démarrait dans la commune un atelier senior financé par la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, coordonné par l'Espace seniors Carcassonne, service du Département et animé par un coach sportif diplômé d'Etat spécialisé dans le Krav maga.

Un atelier pour apprendre les gestes d'autodéfense tout en luttant contre la perte d'autonomie, c'est toute l'originalité de ces 24 ateliers proposés par Nicolas Quetglas dans le cadre du programme « Moi senior bien vieillir dans l'Aude ».

Pensé, conçu et adapté aux seniors, la commune a immédiatement validé ce projet et mis à disposition la salle polyvalente pour l'occasion. Une douzaine de seniors Villegailhencois se sont inscrits à ces séances gratuites pour pouvoir dérouiller régulièrement leurs muscles et articulations, une des clés pour une retraite en bonne santé.



Inauguration des nouveaux locaux de TOUT Ô PRÉ

L'aventure a commencé lors du premier confinement de mars 2020. Sarah Ménager, initiatrice du projet, aidée par des bénévoles, a mis en place un service de livraison en circuit court entre les producteurs locaux de la Montagne Noire, du Carcassonnais et du Lauragais pour leur permettre d'écouler leurs produits. Chaque semaine sont préparés et livrés des paniers personnalisés de produits frais et de qualité, commandés sur le site internet de l'association. La

commune de Villegailhenc, aidée dans le cadre de l'opération « France Relance » vient de mettre à leur disposition le local rénové de l'ancienne poste qui leur servira de base logistique et de relais pour réceptionner et préparer les commandes distribuées ensuite dans 17 communes.

Tout dernièrement a eu lieu l'inauguration de ce nouveau local en présence du maire de la commune Michel Proust, de Philippe Raggini, représentant de la préfecture de l'Aude, de Muriel Cherrier et Christian Raynaud représentant le Département, de Régis Banquet, président de Carcassonne Agglo, de Bruno Giacomel, maire de Villemoustaussou et de Paul Griffe, maire de Cuxac-Cabardès.



C'est très émue, que Sarah Ménager a coupé le ruban symbolique et remercié les autorités présentes. Nous souhaitons à Tout O pré tout le succès qu'il mérite. (<https://toutopre.fr>).

A l'école



Les deux petits champions de la lecture qualifiés

Deux enfants de l'école élémentaire : Adrien pour la classe de CM2 et Wilhem pour la classe de CM1, ont été sélectionnés pour représenter leur classe respective lors de la sélection départementale des Petits champions de la

lecture. Ce concours existe depuis 7 ans et les enfants sont rompus à cet exercice de lecture.



Dès la rentrée de septembre, ils empruntent à la bibliothèque municipale, lisent...et finalement optent pour une fiction. Durant trois minutes, ils présentent et lisent à voix haute devant un jury, un extrait d'un roman qu'ils ont particulièrement apprécié.

Félicitations à tous les enfants de chacune de ces classes pour leur implication ainsi qu'aux enseignants et à la Bibliothèque départementale pour les nombreux prêts d'ouvrages.

Au revoir Monique Badou !

Ce jeudi 30 juin dans la salle du conseil de la mairie, à l'invitation de la municipalité se rassemblaient les élus et le corps enseignant du village. On notait aussi la présence, de Monsieur Pierre Maury, ancien directeur de l'école élémentaire. Cette cérémonie était organisée pour le départ à la retraite de Madame Monique Badou, enseignante à Villegailhenc durant 18 ans (dont 4 en tant que directrice de l'école élémentaire.) Sa carrière l'a également amenée à occuper un poste à Villalier pendant 11 ans.



Monique Badou s'est aussi investie dans la vie associative du village en siégeant au conseil d'administration de l'AREP et en participant à la chorale et à l'atelier informatique.

Après un discours chargé d'émotion de la future retraitée, largement fleurie des mains de Monsieur le maire, un apéritif était servi à tous les participants.

L'école de Villegailhenc a obtenu le label numérique niveau 2

Le label atteste des usages du numérique dans les écoles, ainsi que de la mise à disposition des équipements nécessaires aux usages par les communes. Villegailhenc fait partie des 200 écoles de l'académie qui détiennent ce label.



Des capteurs de CO2 installés dans les écoles

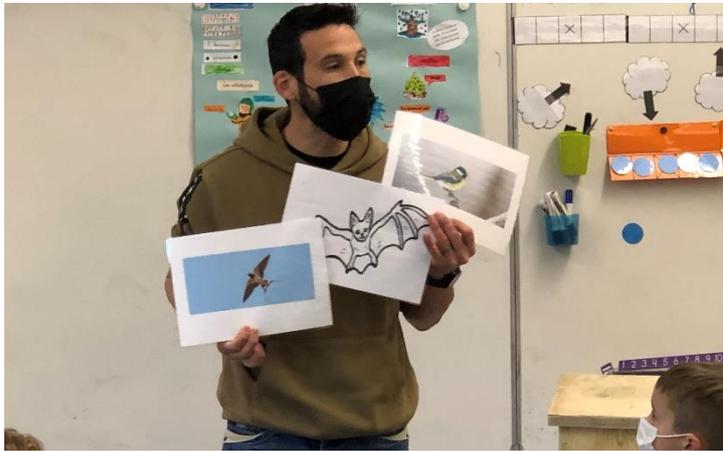
L'aération des locaux dans les salles de classe étant hautement recommandée pour lutter contre le Covid-19, la municipalité a décidé d'équiper chaque salle de classe, à l'école maternelle comme à l'école élémentaire, à la cantine scolaire, au centre de loisirs et à la mairie des capteurs de CO2.



Les agents techniques de la commune ont donc procédé à ces installations qui permettent d'alerter sur une éventuelle concentration trop forte de dioxyde de carbone dans une pièce, et donc sur la nécessité d'aérer.

Cette mesure permet de lutter contre la propagation du coronavirus qui sévit encore lors de vagues de contaminations et n'a malheureusement pas disparu.

Quand la biodiversité s'invite dans la cour d'école



Au printemps dernier, les enfants de l'école élémentaire ont pu s'essayer à l'ornithologie ou plus exactement, au rôle de la biodiversité des jardins. Après un échange en classe avec Florian Sanchez, conseiller municipal et membre de la commission Environnement, ils ont pu choisir ensemble le lieu de pose de nichoirs dans la cour. Mésanges, hirondelles des fenêtres et chauve-souris trouveront le logis au cœur du village. Une action qui tombe à pic dans un contexte de forts travaux que connaît actuellement la commune où les démolitions peuvent mettre à mal quelques nids.

Lorsque l'hiver pointera le bout de son nez, il sera temps pour les enfants de nettoyer les nichoirs et découvrir enfin si ces derniers ont été occupés.

Sachons-le :

Solidarité Ukraine

Sensible au drame qui se déroule en Ukraine, l'association Fasetz la Lengua en Cabardès a permis aux participants de la quinzaine occitane de contribuer à Solidarité Ukraine. Un chèque de 400 euros a été remis à Michel Sicart, adjoint au maire.

De plus, 1 330 euros ont été récoltés auprès de la population dans l'urne déposée à cet effet à l'accueil de la mairie.

Tous ces dons ont été adressés à « Aude Solidarité Ukraine ». Un grand merci à tous ces donateurs solidaires !



Passage du Tour de France

Le Tour de France traversera notre commune le dimanche 17 juillet aux environs de 17h30. La caravane précèdera le peloton vers 15h45.

Cependant en raison des travaux du pont, il sera détourné par la traversée de Conques, avant l'arrivée à Carcassonne pour une journée de repos. Il repartira de Carcassonne le mardi 19 juillet.



Partage ta passion

Nouvelle rubrique ouverte à tous les habitants de Villegailhenc qui ont une passion, sur le site internet de la mairie.

Vous êtes un(e) passionné(e) et vous avez des choses à montrer. **Partagez votre passion avec nous.**

Le Plan canicule



Portez une attention toute particulière aux personnes fragiles et/ou isolées



En cas de malaise ou de trouble du comportement, appelez un médecin



Fermez volets et fenêtres pendant la journée et aérez la nuit



Rendez-vous dans un endroit frais ou climatisé 2-3h par jour (cinémas, magasins...)

VIGILANCE CANICULE



Buvez régulièrement de l'eau, sans attendre d'avoir soif, et mangez normalement



Évitez de sortir aux heures les plus chaudes de la journée



Limitez vos activités physiques



Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour (brumisateurs, douche...)

Lors de l'épisode de canicule du mois de juin dernier, le plan canicule a été mis en place pour éviter au maximum des accidents toujours possibles. Danielle Mouret, adjointe en charge du centre communal d'aide sociale, aidée par les services administratifs de la mairie, a passé un nombre important d'appels en direction des personnes âgées et vulnérables afin de leur rappeler les bons réflexes à adopter.

Il est à rappeler que, les personnes âgées, seules, isolées avec des problèmes de santé ou de handicap peuvent se faire connaître et se faire inscrire sur le registre nominatif auprès de la mairie en appelant le : 04 68 77 41 90.